

Europe Solidaire Sans Frontières > Français > Europe & France > France > Racisme (France) > Noirs (racisme, France) > **De quel droit somme-t-on Danièle Obono, députée France insoumise, de crier « (...)**

De quel droit somme-t-on Danièle Obono, députée France insoumise, de crier « Vive la France » ?

vendredi 23 juin 2017, par [MATHIOT Cédric](#), [NPA / NPA l'Anticapitaliste](#), [RUSCIO Lola](#) (Date de rédaction antérieure : 23 juin 2017).

La députée nouvellement élue de La France insoumise s'est vue rappeler à la radio une pétition de 2012 où elle défendait la liberté d'un artiste à chanter « Nique la France ». Est-ce parce qu'elle est noire qu'elle est la seule des signataires à s'être ainsi fait sermonner ?

Sommaire

- [Pétition pour le droit à \(...\)](#)
- [Solidarité antiraciste et \(...\)](#)
- [La députée Danièle Obono, \(...\)](#)

Il se passe une chose surréaliste, autour de Danièle Obono, porte-parole nationale de La France insoumise élue députée de la 17^e circonscription de Paris. Depuis mercredi monte une polémique, suivant un circuit désormais rodé : partant de la fachosphère, relayée par le Front National, amplifiée par les réseaux sociaux, elle est arrivée à trouver un débouché dans la presse. *Le Figaro* nous informait ce matin d'une importante affaire : « Une députée Insoumise défend le droit de dire « Nique la France » et soulève une bronca. »

Cette « bronca » fait suite à une interview sur RMC, hier. Danièle Obono était conviée au grand oral des Grandes Gueules. Là, au bout d'une quart d'heure, lui fut rappelé qu'elle avait signé en 2012 une pétition de soutien au groupe ZEP, coupable d'une chanson intitulée « Nique la France ». La pétition, lancée par les Inrocks, faisait suite à la mise en examen du chanteur Saïdou du groupe ZEP (Zone d'expression populaire) et du sociologue Saïd Bouamama pour « injure publique » et « provocation à la discrimination, à la haine ou à la violence », suite à une plainte de l'Agrif (Alliance générale contre le racisme et pour le respect de l'identité française et chrétienne), association d'extrême droite. En cause, un ouvrage et une chanson, *Nique la France*, sortis en 2010. La chanson disait : « Nique la France et son passé colonialiste, ses odeurs, ses relents et ses réflexes paternalistes. Nique la France et son histoire impérialiste, ses murs, ses remparts et ses délires capitalistes. »

« En tant que députée, êtes-vous fière d'avoir signé ? » Elle fit une réponse limpide : « Pour défendre la liberté d'expression de ces artistes, oui. Parce que ça fait partie des libertés fondamentales. » Réponse assez évidente mais pas suffisante pour les journalistes et chroniqueurs qui entouraient Danièle Obono et qui roulaient des yeux ronds comme des billes. Parce que quand même, devinait-on dans les mines indignées, « Nique la France », même au nom de la liberté d'expression, cela trahit quand même un petit manque d'amour de la République. Cette République dont il fut rappelé à Danièle Obono qu'elle lui avait permis de s'élever au rang de députée (grâce à l'« école républicaine », etc...). Pour laver l'affront, la députée - scène surréaliste - se vit enjoindre de dire,

là, sur le plateau : « Vive la France ». « Vous pouvez dire « vive la France » ? » lui demanda le journaliste. Là, c'est elle qui roulait des yeux ronds : « Je peux dire « vive la France », mais pourquoi, en soi ? Je ne me lève pas le matin en disant « Vive la France » » Autour d'elle, le ton, de semi-accusateur, vira indigné : « Vous signez plus facilement nique la France que vous ne dites « vive la France ». » Voilà comment donc est née « la bronca ».

Il faut préciser à ce moment que Danièle Obono est noire. Et aussi que d'autres responsables politiques ont signé la même pétition, en 2012. Noël Mamère, Clémentine Autain, Eric Coquerel, Eva Joly, Olivier Besancenot. On n'a pas souvenir d'avoir entendu un journaliste demander à Noël Mamère ou Clémentine Autain de déclamer son amour sans réserve de la Nation sur un plateau pour justifier (ou expier) sa signature. Nous avons raté l'article du *Figaro* sur Eric Coquerel, lui aussi élu : « Un député Insoumis défend le droit de dire « Nique la France » et soulève une bronca ». En fait, le seul mérite de cet ahurissant procès fait à Danièle Obono est de conférer un supplément de pertinence à la pétition qu'on lui reproche d'avoir signée.

Le texte (que nous republions ci-dessous) rappelait que la chanson de ZEP s'inscrit dans une tradition pamphlétaire française. Il citait Ferré, Renaud, Aragon. Le texte s'inquiétait de la liberté d'expression à deux vitesses qui fait, en substance, que le droit des Français à critiquer la France diminue à mesure que leur peau se colore. « Cela dépasse, choque et insupporte qu'une telle parole puisse être portée, d'autant plus quand elle l'est par ceux qui subissent en premier lieu les politiques racistes et antisociales. Lorsque des Noirs ou des Arabes font le choix de sortir de l'invisibilité et du mutisme afin de décrire la réalité telle qu'elle est - violente, inégale et destructrice -, la droite extrême, l'extrême droite ou encore l'Etat s'emploient à tenter de convaincre l'opinion publique de l'illégitimité de ces discours. » Cinq ans plus tard, la stupide agitation autour de Danièle Obono rappelle que ces lignes sont toujours tristement d'actualité.

Si Ferré pouvait « baiser la Marseillaise » et Renaud « tringler la République », le chanteur de ZEP (même arabe) peut bien « niquer la France ». Si Coquerel, Besancenot ou Eva Joly peuvent (doivent ?) rappeler cette saine évidence, Danièle Obono (même noire) le peut aussi.

Cédric Mathiot

Pétition pour le droit à l'insolence antiraciste

« Le rappeur Saïdou du groupe Z.E.P. (Zone d'Expression Populaire) et le sociologue et militant Saïd Bouamama ont été mis en examen pour « injure publique » et « provocation à la discrimination, à la haine ou à la violence » sur une plainte de l'AGRIF, un groupe d'extrême droite nostalgique de l'Algérie française. En cause, un ouvrage et une chanson du même nom, Nique la France, qui assène en refrain : « Nique la France et son passé colonialiste, ses odeurs, ses relents et ses réflexes paternalistes / Nique la France et son histoire impérialiste, ses murs, ses remparts et ses délires capitalistes. »

« Comme des millions de gens à travers le globe ces dernières années, les deux auteurs ont attaqué le colonialisme et le système capitaliste et impérialiste. Comme beaucoup d'entre nous ils dénoncent une idéologie toujours très en vogue : le racisme, sous ses formes les plus courantes mais aussi les plus décomplexées. Comme de nombreux habitants des quartiers populaires, ils ont criés leur colère contre les inégalités, les discriminations et la justice à double vitesse.

« S’inscrivant dans une longue tradition pamphlétaire des artistes engagés en France contre l’Etat français, du « nation de porcs et de chiens » d’André Breton à « le temps que j’baise ma marseillaise » de Léo Ferré en passant par le « je conchie l’armée française » d’Aragon ou le « votre République, moi j’la tringle » de Renaud, Saïdou et Saïd Bouamama ont choisi d’assumer leur « devoir d’insolence » afin d’interpeller et de faire entendre des opinions qui ont peu droit de cité au sein des grands canaux de diffusion médiatique.

« Mais voilà, cela dépasse, choque et insupporte qu’une telle parole puisse être portée, d’autant plus quand elle l’est par ceux qui subissent en premier lieu les politiques racistes et antisociales. Lorsque des Noirs ou des Arabes font le choix de sortir de l’invisibilité et du mutisme afin de décrire la réalité telle qu’elle est – violente, inégale et destructrice – la droite extrême, l’extrême droite ou encore l’Etat s’emploient à tenter de convaincre l’opinion publique de l’illégitimité de ces discours. NTM, Sniper, Ministère Amër, Mr R, La Rumeur, Youssoupha ou Houria Bouteldja sont autant de rappers et militants attaqués ces dernières années pour des paroles jugées trop irrévérencieuses. Pourtant tous n’ont fait que porter publiquement l’expression populaire du rejet des discriminations et de la stigmatisation des quartiers populaires, des Noirs, Arabes et musulmans.

« En signant cette pétition, nous exigeons que les poursuites contre Saïdou et Saïd Bouamama soient abandonnées. D’accord ou pas d’accord avec les propos et les formulations incriminés, nous défendons leur droit de les tenir. L’extrême droite veut interdire le droit de chanter la révolte, imposons le droit de l’exprimer sans entraves.

Solidarité antiraciste et anticolonialiste avec Danièle Obono

Le 21 juin, Danièle Obono, récemment élue députée France insoumise de la 17^e circonscription de Paris, était l’invitée de l’émission « Les Grandes gueules » sur RMC. Au cours de l’interview, elle a été sommée par les animateurs de déclarer « Vive la France ! ». Pourquoi ? Car Danièle a signé, en 2012, une pétition de soutien au chanteur Saïdou et au sociologue Saïd Bouamama, auteurs d’une chanson et d’un livre intitulés « Nique la France ».

Danièle Obono refusant de se soumettre aux injonctions des animateurs, le ton est monté et certains ont alors cru bon de renvoyer Danièle à ses origines gabonaises, la taxant d’ingratitude à l’égard de la généreuse République française. En somme : une démonstration de racisme et de colonialisme à l’égard d’une jeune femme que les animateurs des « Grandes gueules » ne considèrent pas comme une Française à part entière.

L’extrême-droite s’est immédiatement emparée de « l’affaire » et, depuis l’émission, c’est à un véritable déchaînement raciste et sexiste auquel on assiste sur les réseaux sociaux. Du côté de certains médias et éditorialistes en vue, on fait semblant de prendre ses distances avec tout racisme, tout en relayant la « polémique » et en en faisant porter la responsabilité à Danièle Obono, coupable du crime de lèse-République.

Aucun des autres signataires de la pétition de 2012, qu’il s’agisse de Noël Mamère, d’Eva Joly ou d’Olivier Besancenot, n’a eu à faire face à de telles injonctions et à une telle offensive. Ce qui dérange, c’est que Danièle Obono est une jeune femme noire, qui ose non seulement faire de la politique, mais qui refuse en outre de baisser les yeux et de se mettre au garde-à-vous lorsqu’on le lui ordonne.

Le NPA exprime sa solidarité totale avec Danièle Obono face aux racistes et réactionnaires de tout bord, face à cette France raciste, colonialiste, sexiste, qui est précisément celle que Saïd Bouamama et Saïdou entendaient dénoncer. Une France qui projette de faire entrer l'état d'urgence dans la loi et dont la police tue plusieurs dizaines de personnes chaque année. Alors nous le répétons : personne ne nous obligera à dire « Vive la France », et personne ne nous empêchera de chanter « Nique la France ».

NPA, Montreuil, vendredi 23 juin

La députée Danièle Obono, cible d'attaques indignes

Après Christiane Taubira et Najat Vallaud-Belkacem, la droite et son extrême ont trouvé un nouveau « punching ball » en la personne de Danièle Obono, nouvelle députée France insoumise.

A peine a-t-elle fait son entrée à l'Assemblée nationale, que Danièle Obono, députée France insoumise élue dimanche dernier, est visée par des attaques de la part de la droite et de son extrême. En cause : la jeune femme de 36 ans n'a pas prononcé la formule « vive la France ! », après cette question affligeante d'un animateur de l'émission des Grandes gueules de RMC : « Avec votre parcours, d'être devenue députée, vous dites vive la France ? ». « Pourquoi Vive la France ? », lui répond la députée, médusée. Et un chroniqueur de glisser : « Parce que vous êtes née au Gabon... ». Que demande-t-on à cette élue à la peau noire ? De prouver sa fidélité aux valeurs de la République, précisément parce qu'elle n'est pas née sur le sol français ?

La scène tourne au ridicule lorsqu'un membre en plateau lui balance sur un ton indigné : « Vous signez plus facilement « nique la France » que vous ne dites « vive la France ». » Une allusion grotesque à une pétition signée en 2012 par Danièle Obono, pour défendre la liberté d'un artiste à chanter « Nique la France ». Avec Eva Joly, Olivier Besancenot, Eric Coquerel et d'autres personnalités, elle avait apporté son soutien au rappeur Saïdou du groupe Z.E.P (Zone d'expression populaire), mis en examen à l'époque pour « injure publique » et « provocation à la discrimination, à la haine ou à la violence », après une plainte déposée par une association d'extrême droite l'Agrif (Alliance Générale contre le Racisme et pour le respect de l'Identité Française et chrétienne). Clémentine Autain ou Eric Coquerel n'ont pas eu besoin de clamer leur attachement à la France pour justifier leur signature à cette pétition. Ce geste de solidarité, Danièle Obono le revendique encore aujourd'hui. « La liberté d'expression de cet artiste fait partie des libertés fondamentales », insiste-t-elle.

Thierry Mariani et David Rachline se répandent sur Twitter

« Hallucinant ! La députée France Insoumise défend ceux qui chantent « nique la France » mais hésite à dire “vive la France” », s'est étonné sur Twitter le député LR sortant, Thierry Mariani. Comble de la bassesse, David Rachline, sénateur et maire FN, remet en cause sa légitimité à siéger à l'Assemblée nationale sur fond de propos sexistes : « Cette M^{me} Obono (sic) semble ne pas avoir pris la mesure des siècles d'Histoire de France qui la contemplent et l'obligent. Elle veut pouvoir « niquer la France » tranquillement ? Alors qu'elle quitte les dorures de la République et renonce à tous les avantages liés ! »

Pas de chance. Ces messieurs vont devoir s'habituer à écouter cette jeune femme noire dans l'Hémicycle, ainsi que celles qui lui succéderont. « Nique la France et son passé colonialiste, ses odeurs, ses relents et ses réflexes paternalistes / Nique la France et son histoire impérialiste, ses murs, ses remparts », peut-on entendre dans la chanson incriminée. Des paroles brûlantes d'actualité.

Lola Ruscio

* Humanite.fr, Jeudi, 22 Juin, 2017 :

<http://www.humanite.fr/la-deputee-daniele-obono-cible-dattaques-indignes-637907>
